

Dynamisme expressif de la modalisation discursive : approche énonciative de *sous l'orage* de Seydou Badian.

Stanislas Cédric MEWOGO ZOGO
 Doctorant – Université de Yaoundé I
stanislaszogo@gmail.com

Résumé

Cette étude se concentre sur la modalisation discursive présente dans le roman *Sous l'orage* de Seydou Badian. Le roman intègre des séquences discursives interactives où l'expression du moi et des effusions lyriques coexistent avec des éléments du discours social. Dès lors, cet article explore comment ce phénomène se manifeste dans l'univers discursif du roman, en tant qu'élément esthétique et significatif. Il interroge la nature de la modalisation et son impact expressif dans les discours des personnages, suggérant que cette ambivalence découle des intentions de communication des locuteurs et de leurs effets sur les co-locuteurs. En s'appuyant sur les principes de la linguistique énonciative et de la linguistique de corpus, l'étude se réfère aux travaux d'Oswald Ducrot (1984) pour analyser comment les sujets parlants réactualisent la valeur expressive des énoncés modalisés, conduisant à des discours objectifs. Ainsi, cette analyse met en lumière une dynamique expressive de la modalisation au-delà de son rôle traditionnel de véhiculer la subjectivité langagière, soulignant l'importance des choix énonciatifs dans la construction du sens des énoncés.

Mots-clés : Modalisation, linguistique énonciative, dynamique expressive, subjectivité, discours objectifs.

Abstract

This study focuses on the discursive modalization present in Seydou Badian's novel *Sous l'orage*. The novel integrates interactive discursive sequences where the expression of self and lyrical effusions coexists with elements of social discourse. Therefore, this article explores how this phenomenon manifests itself in the novel's discursive universe, as both an aesthetic and significant element. It questions the nature of modalization and its expressive impact in the characters' speech, suggesting that this ambivalence stems from the speakers' communicative intentions and their effects on the co-speakers. Drawing on the principles of enunciative linguistics and corpus linguistics, the study refers to the works of Oswald Ducrot (1984) to analyse how speaking subjects reactivate the expressive value of modalized utterances, leading to objective discourses. Thus, this analysis highlights an expressive dynamic of modalization beyond its traditional role of conveying linguistic subjectivity, emphasizing the importance of enunciative choices in the construction of the meaning of utterances.

Keywords: Modalization, enunciative linguistics, expressive dynamic, subjectivity, objective discourse.

Introduction

Les recherches linguistiques ont grandement contribué à l'évolution des connaissances en se focalisant sur des aspects spécifiques de la langue et de la parole. La modalisation, depuis les travaux de Ferdinand de Saussure (1916) jusqu'à la linguistique contemporaine, a évolué en fonction des changements sociaux, inspirant de nombreuses études linguistiques. Ces travaux ont abouti à des conclusions marquantes en abordant divers éléments tels que sa définition (Maingueneau, 1976 ; Benveniste, 1974 ou Kerbrat-Orecchioni, 1980), la typologie de ses procédés de construction (Culioli, 1984 ; Charaudeau, 1992 ; Le Querler, 1996 ; Gosselin 2010 ; entre autres) et sa valeur expressive, précisément la subjectivité (Benveniste, 1974), la polyphonie (Ducrot, 1984) et le raisonnement (Vion, 1992).

Nous pouvons aussi citer dans ce sillage, entre autres, l'article de Madeleine Saint-Pierre (1991), qui s'intéresse aux marqueurs d'intensité de la modalisation pour en proposer une description et une classification des marques linguistiques, prosodiques et discursives ; celui de Safinaz Buyukguzel (2011), qui démontre que la modalité est l'aboutissement de l'intervention du locuteur de manière à marquer sa présence par une attitude ou une prise de position envers son énoncé ; et celui de Danielle Coltier et Patrick Dendale (2015), dans lequel ils montrent que les expressions « pour moi », « selon moi » et « à mon avis » participent toutes de la modalisation du discours dans la mesure où elles permettent de limiter ou de spécifier le champ de validité de la phrase.

Cependant, les recherches existantes n'ont pas encore épuisé le sujet de la valeur expressive des procédés de modalisation dans le discours. Dès lors, Seydou Badian, loin de se conformer à la norme consistant à produire uniquement des énoncés modaux à valeur subjective, explore également des énoncés objectifs, offrant ainsi une opportunité de réflexion approfondie sur les aspects syntaxiques et sémantiques de la modalisation. Cette approche ouvre des perspectives essentielles pour comprendre le rôle de la modalisation dans les relations intersubjectives. C'est donc dans le but d'explorer cette réalité que cette étude a été entreprise.

Cet article s'inscrit dans la continuité des recherches antérieures, tout en apportant une contribution originale en se concentrant sur le fonctionnement discursif de la modalisation, en particulier sur son expressivité. Dès lors, nous interrogeons comment l'ambivalence entre expression du « moi » et discours social, présente dans les séquences interactives de *Sous l'orage*, se traduit au niveau de la

modalisation discursive et quels sont les stratégies énonciatives mises en œuvre par les personnages pour atteindre leurs objectifs communicationnels. L'objectif est alors de démontrer comment les procédés modaux observés dans *Sous l'orage* de Seydou Badian influent sur la réception des discours, soulevant ainsi des questions sur les fondements et les enjeux expressifs de la modalisation dans ce contexte d'étude. Cette approche soulève des interrogations sur la compréhension d'une écriture mêlant des énoncés modalisés et des faits langagiers divers. Il s'agit de clarifier les implications conceptuelles et théoriques d'une étude approfondie sur la modalisation, en cherchant à identifier les procédés d'expression qui incarnent la modalisation dans les discours des locuteurs du corpus et à fournir des interprétations contextualisées liées à l'impact de cet usage de la modalisation sur la réception des discours.

Le corpus étudié est extrait intégralement d'une œuvre de fiction, notamment *Sous l'orage* de Seydou Badian. Bien que les interactions verbales ne soient pas directement issues de situations de communication réelles, elles sont contextualisées car elles sont construites à partir des souvenirs des expériences personnelles de l'auteur. Du point de vue formel et du contenu, ce texte se distingue par sa richesse en procédés discursifs. L'auteur y utilise un large éventail de systèmes appréciatifs - incluant des marqueurs axiologiques, des modalités de vérité, des termes de jugement de valeur, des déictiques personnels et spatiotemporels, des modalités d'énoncé, des modalités d'énonciation, ainsi que d'autres procédés implicites comme les figures de style, les discours rapportés, les implicites, etc. - afin de dépeindre avec précision les états d'âme des personnages, révélant ainsi le point de vue de l'énonciateur.

L'analyse et l'interprétation des éléments observables de la modalisation discursive dans le corpus s'appuieront sur les fondements théoriques de l'énonciation, qui s'inscrit dans le cadre de la linguistique de la parole en accordant une importance particulière à l'étude des énoncés produits en contexte discursif. Dans cette optique, notre méthode adoptée est de nature sémasiologique, c'est-à-dire qu'elle consiste à décrire les procédés qui manifestent la modalisation dans le discours et à en déduire les enjeux communicatifs qui en découlent.

Ce travail s'organise alors sur trois axes. D'abord, nous contextualiserons, dans un premier temps, la problématique de cette étude dans la théorie choisie, ensuite nous analyserons les procédés de modalisation au niveau textuel et enfin nous ferons ressortir, de ces analyses, les valeurs expressives de la modalisation.

1. Contextualisation théorique et clarification méthodologique

Plusieurs théories ont été proposées pour l'étude de la modalisation. Il s'agit notamment des approches énonciatives, interactionnelles et pragmatiques, entre autres. Toutefois, ces approches sont corrélatives dans la mesure où chacune d'elle prend appui sur certains principes formalisés dans les autres. Tout compte fait, nous optons, dans cette étude, pour une analyse énonciative de la modalisation, puisqu'elle nous offre plus d'ouverture sur la question.

1.1. *Sous l'orage* sous le prisme de la linguistique énonciative

La linguistique énonciative, développée par des linguistes comme Émile Benveniste (1966, 1974) et Claude Hagège (1985, 1988, 2020), est un domaine d'étude florissant qui a connu diverses innovations au fil des années. À travers la théorie de l'énonciation et l'analyse du discours, elle étudie les énoncés en tant qu'actes de langage situés dans un contexte précis, permettant ainsi de mieux comprendre la construction d'identités, de relations de pouvoir et de discours idéologiques. En enrichissant la pragmatique, elle explore comment le sens d'un énoncé est construit en fonction du contexte et des intentions des locuteurs, facilitant ainsi une communication efficace malgré l'ambiguïté potentielle du langage. De plus, en se penchant sur le dialogue et l'interaction verbale, elle met en lumière la co-construction du sens lors des échanges verbaux, en prenant en compte des éléments tels que la prise de parole, la référence, l'implicite et la coordination des actions communicatives.

Sous l'orage de Seydou Badian est un roman qui offre un terrain fertile pour une analyse en linguistique énonciative. En utilisant les outils théoriques de ce domaine, on peut explorer divers aspects du langage et de la communication présents dans l'œuvre, notamment la dimension énonciative des personnages, la construction de leur identité langagière, les jeux de pouvoir langagiers et son inscription dans un contexte socioculturel.

La dimension énonciative des personnages dans *Sous l'orage* de Seydou Badian est crucial pour la construction narrative et l'exploration des thèmes du roman. Chaque personnage se distingue par sa propre voix narrative, son style de discours et ses choix énonciatifs spécifiques, révélant des nuances dans leur identité, leurs relations et leur rôle dans l'intrigue. L'analyse énonciative permet de saisir comment les personnages racontent des événements, expriment des émotions et partagent leurs perspectives à travers des stratégies narratives diverses. Les échanges langagiers entre les personnages révèlent les relations interpersonnelles, les dynamiques

de pouvoir et les interactions dialogiques du récit. En explorant l'aspect énonciatif, on plonge dans la psychologie des personnages en examinant la manière dont ils se dépeignent et décrivent les autres à travers leur langage. En résumé, l'analyse de la dimension énonciative des personnages offre un éclairage approfondi sur leur complexité linguistique et leurs interactions au sein du récit.

La linguistique énonciative permet d'étudier la construction de l'identité langagière des personnages dans *Sous l'orage* de Seydou Badian. Les choix linguistiques, les indices d'énonciation et les interactions interculturelles révèlent comment les personnages se représentent à travers leur discours. L'analyse de leur positionnement et de leur polyvalence linguistique enrichit la profondeur de leur identité langagière, mettant en exergue les liens entre langage, identité et communication dans le contexte du roman.

Au cœur des interactions entre les personnages de *Sous l'orage* de Seydou Badian se trouvent les jeux de pouvoir langagiers, qui influent sur l'intrigue et les relations. Grâce à la linguistique énonciative, il est possible d'explorer les stratégies discursives, l'autorité linguistique et les enjeux de domination présents dans le roman, mettant en lumière la façon dont les personnages exercent leur influence à travers la parole et les échanges langagiers.

L'insertion du contexte social et culturel dans le système énonciatif des personnages de *Sous l'orage* de Seydou Badian enrichit la profondeur de l'œuvre. En examinant les marqueurs énonciatifs, les variations linguistiques et les thèmes abordés, la linguistique énonciative révèle comment le langage des personnages est ancré dans un contexte spécifique, illustrant les dimensions socioculturelles du roman. Cette analyse permet de saisir la position sociale et culturelle des personnages, reflétant leur identité, leurs affiliations et leurs perspectives du monde.

Au demeurant, les avancées en linguistique énonciative ont approfondi la compréhension du langage en tant qu'activité située et socialement ancrée, mettant en avant la complexité des pratiques communicationnelles humaines et des dynamiques linguistiques. C'est pourquoi l'analyse en linguistique énonciative de *Sous l'orage* de Seydou Badian offre un éclairage précieux sur les aspects linguistiques, narratifs, interprétatifs et sociaux du roman, révélant la richesse des interactions langagières et des représentations identitaires qui s'y déploient.

1.2. La place de la modalisation en énonciation

La modalisation en linguistique énonciative joue un rôle crucial dans l'analyse des énoncés en mettant en lumière les nuances et les

attitudes du locuteur par rapport à ce qu'il exprime. La modalisation désigne la coloration que l'énonciateur choisit de donner à son énoncé en exprimant soit son adhésion totale à l'énoncé produit (discours assumé), soit sa distance (doute, retenue, nuances). Dans cette logique, elle est consécutive à la subjectivité que Michel Bréal (1897) considère comme élément central sur lequel se fonde le langage. Émile Benveniste (1966 : 259-260), quant à lui, dira :

La subjectivité est la capacité du locuteur à se poser comme sujet. [Ainsi], parler de subjectivité ne renvoie pas au fait de se sentir soi-même, mais de se sentir comme l'unité psychologique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de conscience.

Le langage est donc subjectif dans son essence et doit être examiné à partir de l'activité des locuteurs. La subjectivité est interne à l'individu, c'est-à-dire au locuteur qui est le sujet de l'énonciation, de l'acte de parole. Pour qu'il y ait énonciation, il faut un locuteur, un individu qui, en disant « je », se pose comme le propriétaire de l'énoncé et traduit en même temps sa personnalité, son individualité.

Il devient donc peu raisonnable d'envisager une étude de l'énonciation sans tenir compte de la place du sujet sans lequel l'énonciation serait incertaine. En effet, s'approprier la langue pour en faire un discours est le procédé dont l'aboutissement est l'acte d'énonciation. Elle a des marques bien identifiables et analysables. Ce sont, d'après Paveau et Sarfati (2003: 167), « les outils de langue ayant pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité d'un locuteur » ; ce que Émile Benveniste (1966) appellera « appareil formel de la subjectivité ». Ces marques font comprendre que la subjectivité est à la base de l'énonciation qui s'intéresse à tout le matériel mis en œuvre par le locuteur. Les marqueurs modaux – tels que les indices de la situation d'énonciation (déictiques personnels et spatio-temporels), les verbes modaux (comme « peut », « doit », « veut »), les adverbes modaux (comme « probablement », « sûrement »), les expressions de certitude ou de possibilité (comme « il est certain que », « il est possible que »), etc. – permettent d'analyser ces nuances.

Émile Benveniste (1966) trouve qu'en français contemporain, il y a complémentarité entre deux systèmes d'énonciation : le discours et le récit. Selon Maingueneau (2014 : 172), est du discours « toute énonciation écrite ou orale qui est rapportée à sa situation d'énonciation (Je - Tu / Ici / Maintenant), autrement dit qui implique un embrayage ». Le récit par contre est un « mode d'énonciation narrative qui se donne comme dissocié de la situation d'énonciation »

(*Ibid.*). Notons, toutefois, que la rupture entre ces deux énonciations n'est pas toujours nette. Les embrayeurs, par exemple, peuvent exister dans un récit mais de façon effacée. Les marques de la subjectivité et d'intersubjectivité ne sont pas immédiates dans ce genre de texte.

Pour Roberte Tomassone (2002), ce problème relatif aux deux plans d'énonciation est dû à « l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé dans lequel il peut, soit s'impliquer et marquer une distance minimale (énonciation de discours), soit se détacher et marquer une distance maximale (énonciation historique) ». Elle propose alors un *distinguo* passé composé et passé simple, temps qui constituent la principale démarcation entre les deux types d'énonciation. Maîtriser la distinction entre ces deux temps, c'est maîtriser par la même occasion celle qui existe entre le discours et le récit. Il est cependant difficile de trouver des textes « purs », c'est-à-dire totalement discursifs ou narratifs. Le plus souvent les deux types s'imbriquent. On assiste dans ce cas à un mélange de genres.

En analysant la modalisation dans un énoncé, on peut déterminer le degré de subjectivité, d'engagement, de certitude ou d'hypothèse du locuteur. Cela permet de saisir les intentions, les attitudes et les perceptions du locuteur par rapport à son discours. En résumé, la modalisation en linguistique énonciative est essentielle pour décoder les nuances de sens, les positions et les attitudes des locuteurs dans un discours, offrant ainsi un éclairage précieux sur la construction du sens et des interactions langagières. Il semble donc méthodologiquement plus adéquat de baser l'étude sur une approche polyphonique, de telle sorte que les configurations morphosyntaxiques et sémantiques (ou pragmatiques) de la modalisation soient cernées de façon plus précise.

1.3. La démarche d'analyse

La démarche que nous adoptons dans cette recherche est la pragmatique intégrée d'Oswald Ducrot (1984). Elle est développée en s'inspirant de la polyphonie de Mikhaïl Bakhtine (1977) qui rejette l'unicité du sujet parlant. En effet, c'est une approche de la linguistique qui met l'accent sur la prise en compte du sujet linguistique, du contexte d'énonciation et des intentions du sujet, car selon les propos d'Oswald Ducrot (1984 : 75), « tout énoncé apporte avec lui une qualification signifiante de son énonciation ». Oswald Ducrot (1972 : 4) relève ainsi que :

La langue comporte, à titre irréductible, tout un catalogue de rapports interhumains, toute une panoplie de rôles que le

locuteur peut se choisir pour lui-même et imposer au destinataire. Sa fonction ne saurait alors se réduire à la transmission de l'information. [...] La langue n'est plus seulement le lieu où les individus se rencontrent, mais elle impose à cette rencontre des formes bien déterminées. Elle n'est plus seulement une condition de la vie sociale, mais devient un mode de vie sociale.

On comprend par-là que les faits linguistiques découlent d'hypothèses externes que le linguiste émet sur la langue. Dans cette optique, une linguistique de la langue est impossible sans une linguistique de la parole, qui d'ailleurs est priorisée dans l'approche ducrotienne.

La pragmatique d'Oswald Ducrot considère également que l'utilisation du langage est une activité signifiante dont l'analyse linguistique doit viser à montrer les conditions linguistiques. Cette activité signifiante est alors perçue comme un acte illocutoire que le sujet parlant exerce sur son interlocuteur, et ce dans un espace-temps bien défini. De là, Oswald Ducrot fera la distinction entre la phrase, entendue comme un enchaînement syntagmatique virtuel, et l'énoncé, qui est une production réelle du locuteur.

Jean-Jacques Franckel et Sophie Fisher (1983 : 11) résument assez bien ce qu'est la tâche première de cette linguistique pragmatique lorsqu'ils disent qu'elle « met en évidence, à partir d'énoncés, un système d'interactions discursives dans lesquelles les allocutaires se trouvent intégrés de façon privilégiée ». Dès lors, l'analyse pragmatique intervient dès le départ, aux côtés de la description syntaxique et sémantique des énoncés, avec un intérêt porté sur l'activité illocutoire entendue comme « l'ensemble des actes qui s'accomplissent immédiatement et spécifiquement par l'exercice de la parole » (Oswald Ducrot, 1972 : 36).

Dans sa théorie, Oswald Ducrot met en avant l'idée que le sens d'un énoncé est construit à travers des choix linguistiques spécifiques qui reflètent les intentions et les positions des locuteurs. Il insiste sur l'importance de prendre en compte le contexte pragmatique, c'est-à-dire la situation de communication et les connaissances partagées entre locuteurs, pour interpréter pleinement le sens des énoncés. Cette approche permet d'analyser les implicites, les présupposés et les enjeux argumentatifs présents dans les énoncés.

En résumé, la pragmatique intégrée d'Oswald Ducrot met en lumière l'importance de considérer à la fois les dimensions sémantiques, pragmatiques et argumentatives ; offrant un cadre théorique riche pour étudier de manière approfondie la construction du sens et des stratégies argumentatives des locuteurs dans la

communication linguistique. Elle permet de mieux comprendre comment les locuteurs utilisent le langage pour exprimer des points de vue, défendre des positions et interagir socialement à travers la communication verbale. C'est donc à travers une analyse des procédés énonciatifs que s'obtient le sens de l'énoncé.

2. La modalisation et son aspect formel

Cette classification prend appui sur la distinction que Charles Bally (1965) établit entre modus et dictum. Il présente le dictum comme « un contenu de représentation » (*Idem* : 36) et le modus comme « l'attitude exprimée par le locuteur » (*Ibid.*), en d'autres termes la force illocutoire de l'énoncé (sous un aspect pragmatique). Ainsi, c'est du modus que naissent les notions de modalité et plus tard de modalisation. Dès lors, du point de vue formel, les occurrences relevées dans le corpus font état d'une diversité formelle des procédés de modalisation, parmi lesquels les adverbes, les verbes, les temps verbaux, les modalités de phrase, les adjectifs qualificatifs et les figures de style, entre autres. Ces procédés de nature linguistique seraient préalablement des constructions pensées et voulues par les locuteurs (ou l'écrivain), et leur mise en discours serait consubstantielle aux visées ou intentions de communication.

2.1. Les déictiques

Ce terme désigne tout élément linguistique dont la fonction consiste à articuler l'énoncé dans la situation particulière où il est produit ou à l'inscrire dans un discours. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009 : 62) : « Parler, c'est signifier, mais c'est en même temps référer : c'est fournir des informations spécifiques à propos d'objets spécifiques du monde extralinguistique, lesquels ne peuvent être identifiés que par rapport à certains points de référence à l'intérieur d'un certain système de repérage ». Cet acte de référer qui est inhérent à l'énonciation, c'est l'utilisation des déictiques. Pour rendre la modalisation effective, le locuteur fait usage des modalisateurs que Jean Dubois (1969 : 105) considère comme « des unités discrètes retrouvées dans les énoncés ». Il s'agit donc des indices relatifs à l'identité du locuteur et son allocutaire, au temps et à l'endroit de l'énonciation ; qu'on retrouve en effet dans le corpus :

1. « – **Je voudrais** aller avec **toi** comme Sibiri quand il était **là**. » (SO, p. 125)
2. « – **Tu vois** donc qu'elle **peut** être **ma** femme ! » (SO, p. 84)
3. « – **Voici mes** paroles, **as-tu** quelque chose à ajouter ? » (SO, p. 39)

4. « – **De notre temps**, l'homme n'avait qu'une parole ; **aujourd'hui, nous sommes en face** des gens qui **mettent** tout leur génie à nourrir leurs semblables de fausses promesses. » (SO, p. 180)

La modalisation est manifeste dans ces exemples à travers l'usage des marques de personne (*je, toi, ma, mes, notre, tu, nous*), des adverbes de temps et de lieu (*là, voici* – entendu comme « vois ici » –, *aujourd'hui, de notre temps, en face*), des temps du discours parmi lesquels le présent de l'indicatif : « vois », « peut », « as », « sommes », « mettent » (qui décrit l'actualité des locuteurs) ; le conditionnel présent : « voudrais » (qui manifeste la volonté ou le souhait de Birama d'accompagner le père Djigui à sa réunion). Toutefois, pour mieux mettre en évidence leurs sentiments dans le discours, les sujets parlants font généralement usage de termes appréciatifs ou affectifs.

2.2. Les modalisateurs appréciatifs ou affectifs

La modalité affective est constituée d'un ensemble de procédés qui déterminent une réaction émotionnelle du locuteur. Ces procédés peuvent être affectifs intrinsèquement ou l'être à cause du contexte d'utilisation. Il apparaît dans cette catégorie les procédés qui traduisent l'utile, l'heureux ou le triste. Il s'agit, en d'autres termes, des procédés permettant au locuteur de formuler une appréciation, fût-elle positive ou négative. Jean Le Galliot (1975 : 81) le soulignait déjà quand il affirmait :

Tant qu'il ne s'agit que de répertorier les « modalités de l'idée », on peut se contenter d'embrumer la question par des considérations psychologiques où elles se regroupent en trois sous-ensembles : les jugements, les sentiments et les volontés, avec toute l'approximation et l'empirisme que ces concepts impliquent le plus souvent.

Roberte Tomassone (2001) la détecte dans les catégories grammaticales et stylistiques comme l'intonation, la typographie, la ponctuation, les interjections, les noms, les adjectifs et les verbes, les silences, entre autres. Certains d'entre eux sont présents dans *Sous l'orage* :

5. « – Ce mariage fera le **malheur** de Kany ; notre sœur n'aime pas Famagan, elle **ne sera jamais heureuse** avec lui. » (SO, p. 53)
6. « – Un œil observateur aurait vu qu'elle devenait encore plus maternelle avec sa fille. Était-ce là une prescription ? **Mystère !** » (SO, p. 49)

7. « – Je **partirai peut être** dans deux jours. » (SO, p. 85)
8. « – **Que faire ? Devons-nous faire de nos enfants des adversaires ? Non !** je ne le pense pas. » (SO, p. 181)
9. « – Ton ami est un **brave** homme. » (SO, p. 38)

Le nom « malheur », employé dans le premier énoncé, est intrinsèquement affectif parce qu'il porte en lui un sème qui évoque une situation de souffrance. Il est donc employé par Birama pour traduire sa compassion face à l'infortune de sa sœur Kany qui va être mariée à Famagan, un homme qu'elle n'aime pas. Cet état d'âme sera d'ailleurs consolidé par l'expression à résonance négative « ne sera jamais heureuse ». Il en est de même avec l'adjectif qualificatif « brave » de l'exemple (9) qui permet au père Benfa de porter un jugement subjectif sur le caractère de Famagan, ce qui du reste justifie l'antéposition de cet adjectif par rapport au nom qu'il qualifie. Par contre, le terme « mystère », employé dans l'énoncé suivant, est contextuellement affectif, puisqu'il migre du sème de « ce qui est caché » au sème de « ce que l'on ne peut dire ». Le point d'exclamation qui l'accompagne vient opacifier cette valeur affective en montrant que le locuteur est soucieux de ce que l'avenir réserve à Maman Téné ainsi qu'à sa fille Kany.

L'emploi du futur en (7) traduit la probabilité, l'incertitude et le doute du locuteur qui sont exprimés explicitement par le biais de l'adverbe de modalité « peut-être ». Dans l'énoncé (8), le procédé appréciatif mis en jeu est la ponctuation, notamment l'interrogation rhétorique et l'exclamation. Le vieux Aladji s'en sert en effet pour exprimer autant son étonnement que le trouble ou l'inquiétude qu'il éprouve face au changement des mœurs sociales.

L'appréciatif occupe alors un place importante dans le roman, mais n'en constitue pas l'intégralité, car certains personnages préfèrent employer des termes évaluatifs.

2.3. Les modalisateurs axiologiques ou évaluatifs

Est considéré comme axiologique tout élément permettant de mettre en évidence les valeurs sociologiques et morales dans l'optique de la promotion de l'éthique. L'axiologie correspond, selon Martin Riegel et *alii* (1994 : 580), à des « appréciations en termes de bon et de mauvais (axiologique) ou modalisations selon le vrai, le faux ou l'incertain ». Le lexique de la langue française comporte des unités significatives qui, mises ensemble, construisent des énoncés matérialisant l'intention communicationnelle de l'énonciateur. Notre

intérêt est porté ici sur les jugements de valeur émis par le locuteur, lesquels sont traduits à travers l'usage des modalités de phrase, des verbes, des adverbes, des noms, des adjectifs et des circonstants :

10. « – Ta démarche est **louable**, et ta confiance **m'honore**. » (SO, p. 47)
11. « – Tuez **l'insolent**, protégez le **fidèle**, linceul des vivants, frappez **l'indiscret** au milieu de la tête, frappez-le, qu'il n'y ait ni sang, ni fracture, ni fêlure, cependant que sa tête garde votre empreinte, mais protégez les **amis** et, si vous êtes puissants, je vous attends. » (SO, p. 48)
12. « – **Il faut agir** sur la nature comme les Blancs. Les Blancs suivent le progrès, **c'est cela la bonne voie**. » (SO, p. 119)
13. « – Alors, **retiens-le, ne crie jamais. Ne crie jamais et ne fuis jamais**, quel que soit ce que tu auras en face. » (SO, p. 85)

La valeur axiologique des énoncés ci-dessus est portée par les substantifs à valeur axiologique (*insolent, fidèle, indiscret, amis, bonne voie*), l'adjectif qualificatif (*louable*) et le verbe (*honore*) qui apporte une mention évaluative (*blâmer ou louer*) sur les personnes, les actions et les situations décrites par les locuteurs, dans l'optique de réguler la conduite des hommes se trouvant dans leur milieu de vie. La modalité injonctive employée dans les deux derniers exemples permet plutôt aux producteurs de ces discours de prodiguer des conseils aux personnages qui les écoutent, même si elle concoure aussi à indiquer un savoir-être.

Tous ces éléments sont ce qu'on peut appeler marqueurs explicites de la modalisation, car il existe d'autres qui expriment implicitement l'idée de subjectivité dans le discours.

2.4. Les autres modalisateurs

Dans cette catégorie, nous recensons les quatre procédés implicites qui apparaissent dans le corpus, notamment les figures de style, l'implicite, la non-personne et le discours rapporté.

2.4.1. Les figures de style

D'après Fontanier, que cite Gérard Genette (1966 : 207), une figure de style est appréhendée comme une « figure du discours comme les traits, les formes ou les tours...par lesquels le discours [...] s'éloigne plus ou moins de ce qui en eut été l'expression simple et commune ». Cela signifie que les figures de style sont utilisées pour matérialiser les affections du locuteur dans son discours. Georges Molinié (1993) relève alors que, dans ce rôle, ce sont

principalement les tropes qui manifestent cette valeur de caractérisation. Soient les exemples suivants :

14. « – Samou, **je sais que beaucoup de tes camarades font comme toi**. C'est Kany que tu aimes. C'est toi qui l'as choisie. » (SO, p. 84)
15. « – Moi, que Dieu m'en garde. **Je n'irai jamais m'emprisonner dans un sac**. Vous appelez ça des vêtements ! [...] Que savent faire **ces « poupées »-là**, sinon s'arranger les ongles, les cheveux et les sourcils ? » (SO, p. 89)
16. « – Voyez-vous, **nous nous plaignons, nous nous plaignons tous**. Pourtant c'est de notre faute ; si nous savions nous organiser, les choses iraient beaucoup mieux. » (SO, p. 94)
17. « – Malédiction ! **Ceux qui devraient nous enterrer** meurent avant nous, qu'allons-nous faire ? » (SO, p. 132)

La figure de style employée dans le premier énoncé est une comparaison. Maman Coumba l'emploie pour rapprocher le comportement de son fils Samou à celui de ses pairs. Elle exprime donc par-là l'assurance de la locutrice, laquelle lui permet de prendre une certaine distance dans la conduite de son fils. Dans le second, il s'agit d'une métaphore qui fait allusion au vestimentaire. En effet, la grand-mère de Kany considère l'habillement moderne comme un emprisonnement ; ce qui dévoile le dégoût qu'elle éprouve vis-à-vis de cette mode et des personnes qui y aspirent. Voilà pourquoi elle les appelle métaphoriquement des « poupées ».

La répétition est le procédé employé dans le troisième énoncé. Elle consiste alors en l'insistance sur le caractère plaintif des populations que le commis trouve exaspérant, vu qu'il propose ce qu'il considère être la meilleure chose à faire : l'organisation sociale. La périphrase du dernier exemple met en exergue l'inquiétude, voire la surprise des anciens face à la disparition précoce des jeunes du village. Cette figure se présente alors comme un procédé emphatique destiné à mettre évidence l'ordre de passage des hommes sur la terre.

2.4.2. *L'implicite*

L'implicite est une manifestation de la modalisation. En effet, l'implicite apparaît comme le sens caché d'un énoncé. Dominique Maingueneau (1996) l'assimile à l'inférence. De ce fait, il (Maingueneau, 1996 : 49) la définit comme « une proposition implicite tirée d'une autre par une règle, consciente ou non ». En d'autres termes, l'implicite d'un énoncé est cette information non apparente de l'énoncé, que seul le contenu explicite dévoile. Il se

décline ainsi en deux procédés, notamment le présupposé et le sous-entendu. L'analyse des énoncés ci-dessous nous permet de l'illustrer :

18. « – **Il a été décidé** que j'épouserai Famagan. » (SO, p. 79)
19. « – **Crois-tu vraiment** que Kany pourra être une bonne épouse ? » (SO, p. 82)

L'étude du présupposé du premier énoncé permet de montrer, avec l'aide de l'indice « il a été décidé », que Kany décline la responsabilité du choix qui s'oppose à elle. De là, elle réaffirme son amour à Kany en lui rappelant de manière latente qu'elle n'aime pas celui qui lui est proposé. Dès lors, cette décision qui pèse sur elle crée un état de trouble psychologique qui la conduit à extérioriser ses sentiments tacitement dans ses propos, par peur de représailles venant de ses parents.

Quand maman Coumba pose la question du second énoncé à Samou, elle présuppose que Kany pourrait ne pas être une bonne épouse pour lui. Dans ce contexte, elle l'amène selon ses impressions à bien réfléchir avant de s'investir pleinement dans la relation. Elle sous-entend alors qu'il y a beaucoup d'autres filles auxquelles Samou devrait s'intéresser, parce que celleslà sont non seulement accessibles, mais aussi elles n'ont pas fait de longues études comme Kany.

2.4.3. *La non-personne*

Le pronom « ON » est à priori un indéfini renvoyant à la troisième personne du singulier, donc à la non-personne selon les propos d'Émile Benveniste (1966). Mais avec Roberte Tomassone (1996), on voit que ce pronom peut très bien renvoyer à la catégorie de la personne lorsqu'il remplace la deuxième ou la première personne :

20. « – Il faut se battre, le destin l'a voulu.
– Doit-**on** se battre les mains nues, même contre un fauve ? » (SO, p. 117)
21. « – Il est des pensées qu'**on** doit taire. Nous sommes comme des guerriers sur le champ de bataille. La peur est en chacun. Lorsqu'**on** voit le voisin courir à l'ennemi, **on** se dit : « il est fou », puis **on** fait comme lui, et **on** devient brave ». (SO, p. 118)

Dans ces énoncés, les locuteurs sont bien présents, bien qu'ils emploient le pronom « on ». Il réfère alors à un « je » implicite qui montre que les locuteurs assument la portée de leurs propos et que c'est leurs voix qui modalisent leurs énoncés respectifs. Toutefois, le but recherché par l'emploi de ce pronom est la volonté de généraliser les faits présentés.

2.4.4. Le discours rapporté

Selon Bakhtine (1977 : 161), « Le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation ». Cela revient à dire que la source du discours rapporté est extérieure au sujet parlant. Ce métadiscours s'actualise de la façon la plus manifeste par les locutions introductives qui articulent le discours cité au discours citant et qui, par-là, marquent la présence du locuteur dans son énoncé. Fall et El Mankouch (1996 :13) démontrent que « La description de la relation de l'énoncé citant et de l'énoncé cité fait voir les opérations subjectives qu'effectue un locuteur lorsqu'il rapporte le discours d'autrui ». En d'autres termes, la présentation du discours rapporté n'est pas toujours neutre. Étudions-le dans ces énoncés :

22. « – On m'a dit : « **À la ville, les enfants disent « Moi ». Ils ne parlent que d'eux** ». (SO, p. 117)
23. « – Les jeunes ne sont pas comme nous. Ils préfèrent la ville. **Ils disent qu'on y est plus tranquille. Ils disent que là-bas on est plus heureux.** Est-ce vrai ? » (SO, p. 108)
24. « – Avec cela, il est négrophobe. **Pour lui, le nègre ne peut rien, ne représente rien.** » (SO, p. 88)
25. « – Nous avons entendu tes paroles, mais comme toujours « **les pintades regardent celle qui les guide** ». (SO, p. 36)

Le premier énoncé est un discours direct, le deuxième un discours indirect et le troisième un discours libre. Ces formes de discours dévoilent alors une certaine distance que les locuteurs prennent par rapport au contenu des énoncés produits, dont la charge propositionnelle est attribuée à de tierces personnes. Dans le dernier exemple, il s'agit d'un proverbe. Il a une portée axiologique dans la mesure où il contient une morale ou une vérité d'expérience que Tiémoko juge utile de rappeler. Son apport subjectif est qu'il inscrit le métadiscours dans la culture personnelle du sujet parlant pour renforcer ses convictions idéologiques.

Les résultats obtenus au bout de nos analyses ont révélé une grande hétérogénéité d'indices linguistiques de la modalisation, visible dans l'ensemble du corpus. Les procédés relevés dans cette

articulation posent en effet le problème de la valeur significative des énoncés modalisés dans la mesure où la prise en compte de leurs références contextuelles est indispensable pour la détermination des enjeux expressifs.

3. Les enjeux expressifs de la modalisation dans le discours

Le langage est important dans le processus qui fait passer l'Homme de « l'état de nature » à celui d'un « être social », puisqu'il donne sens à son individualité face au monde et face à autrui. Si donc la modalisation langagière occupe une place importante dans le fonctionnement du langage, c'est parce qu'elle produit dans sa réalisation discursive des valeurs qui lui permettent au locuteur d'influer sur son auditeur. On ne saurait alors parler de langage sans modalisation, le soulignait déjà Émile Benveniste (1974). Dès lors, quelles sont les valeurs expressives que regorge la modalisation langagière en discours ? C'est la réponse à cette question qui fait l'objet de cette articulation. Ce qui nous amène à traiter d'une part le problème de subjectivité langagière et d'autre part celui de l'objectivité.

3.1. De la subjectivité discursive

Selon une observation d'Émile Benveniste (1966), la subjectivité se manifeste dans le discours à travers la première personne. D'après les analyses menées, nous avons présenté la modalisation en tant que marqueur de la subjectivité. Il se trouve de ce fait que certains procédés, quand ils sont employés avec le pronom « je », ou tout simplement quand ils sont tournés vers l'énonciateur, expriment l'attitude ou les sentiments de celui-ci et, par-là, marque sa subjectivité. C'est ce qu'on observe ci-dessous :

26. « – **Quel contraste !** Regarde-moi ces rues. Elles sont larges, goudronnées, **alors que les nôtre !...** Ici, une demi-heure après la pluie, les rues sont nettoyées et plus propres que jamais. Les rues des quartiers indigènes deviennent des **mares, des bourbiers. Et dire que c'est le même administrateur qui est responsable de tout cela ! Tu te rends compte ?** » (SO, p. 66-67)

Dans cet exemple, Samou emploie plusieurs procédés expressifs pour mettre en évidence son mécontentement par rapport à la gestion de la cité. En effet, son discours porte sur une comparaison entre le quartier des riches et celui des pauvres. Il utilise alors des termes appréciatifs qui lui permettent de porter son jugement sur la différence physique notoire qui s'observe des deux milieux. Il y a

donc opposition entre le positif et le négatif. Son mécontentement est alors accentué par les phrases exclamatives, interrogative (rhétorique) ou le silence qu'il a introduit dans son énoncé.

Par ailleurs, Gérard Genette (1969 : 47) soulignait que « ce que dit l'énoncé est toujours en quelque sorte doublé, accompagné par ce que dit le locuteur et la manière dont il le dit ». Ceci rejoint l'idée de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009 : 17) qui souligne que « Nous réservons le terme de modalisateurs aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés ». Autrement dit, la modalisation est un phénomène langagier qui permet à celui qui parle de dévoiler le contenu de son énoncé en termes de vérité, de fausseté ou d'incertitude, représentés sur un axe de type vrai/faux/incertain :

27. « – **Je ne sais pas** ce qu'on vous met dans la tête à l'école. Mais vous nous revenez gâtés, insolents et irrespectueux. » (SO, p. 56)
28. « – **Je crois** que la petite case du milieu aura besoin d'être revue. » (SO, p. 20)

Dans ces exemples, les tournures « Je ne sais pas » et « Je crois » sont employées par les locuteurs pour traduire des opinions conjecturales au sujet des faits qu'ils évoquent. Ils nuancent leurs discours pour créer une distance entre ceux-ci et eux, car ce qu'ils énoncent relève de leurs sentiments ou croyances personnels. Ils ne contraignent donc pas leurs interlocuteurs à croire ou à accepter ce qu'ils disent.

En outre, la modalisation peut aussi traduire des injonctions subjectives, c'est-à-dire celles-là qui sont tournées vers le locuteur, notamment le regret, le souhait, la volonté, la prière. On peut le voir dans le corpus :

29. « – **Je voudrais** assister à la veillée de ce soir. » (SO, p. 124)
30. « – La panthère. **Ah !** la panthère, **qu'elle soit trois fois maudite.** » (SO, p. 124)

La modalité jussive mise en relief dans ces deux énoncés est le souhait, observé à travers l'usage du conditionnel « voudrais », du subjonctif « soit » et de l'interjection « Ah ! ».

On peut donc le voir, la modalisation a une portée subjective quand elle manifeste les émotions, le degré d'adhésion ou les modalités jussives de l'énonciateur. Toutefois, il existe des procédés

modaux qui se détournent de cette orientation dans le discours pour traduire des valeurs objectives.

3.2. Expression objective du discours

On reconnaît en toute communication un caractère réflexif, c'est-à-dire une manifestation de l'influence intersubjective des interlocuteurs. L'objectivité est alors le fait qu'un discours produise des effets sur celui qui le reçoit. Dans cette logique, la modalisation peut être considérée comme un processus langagier consistant à marquer une influence sur l'allocutaire à travers les multiples effets perlocutoires qu'on lui reconnaît.

Tout d'abord, si l'on interagit, c'est certainement pour convaincre ; et pour convaincre, il faut des arguments. D'une certaine manière, le locuteur fait appel à une conception rhétorique du discours qui, selon Catherine Fromilhague (1995 : 10), est « assimilée à l'art de persuader par le discours selon les règles de l'art oratoire ». Dans cette logique, chaque locuteur emploie des stratégies seyant le mieux à son contexte communicationnel. Certains choisissent alors de mettre en avant l'éthos dont le principe est de persuader par le caractère, notamment par l'effet du discours. Puisqu'il s'agit de mettre du sien dans le langage, c'est là qu'intervient la modalisation. Prenons les exemples suivants :

31. « – **M'est d'avis** que le Blanc ne vous apprend pas assez de choses. » (SO, p. 116)
32. « – Le jour où naîtra un différend entre eux, que Famagan sache que : « **La langue et les dents appelées à cohabiter toute une vie se querellent.** ». » (SO, p. 85)

Dans le premier énoncé, une des vieilles femmes du père Djigui raisonne sur la base de ses convictions personnelles (argument *ad hominem*). Elle s'appuie sur les circonstances de la conversation pour émettre son point de vue qui est introduit par « m'est d'avis » : l'école ne sert à rien. Dans le second exemple, le locuteur emploie un argument d'autorité (proverbe) pour persuader son allocutaire. En effet, l'émetteur de cet énoncé s'appuie sur l'éthos prédiscursif (le contexte qui les influence, son allocutaire et lui) pour élaborer son discours. « La langue et les dents appelées à cohabiter toute une vie se querellent » est ainsi un adage africain qui exhorte les hommes à cultiver la patience pour pouvoir surmonter les difficultés de la vie.

Par ailleurs, un énoncé modalisé comme l'interrogation rhétorique peut revêtir une valeur déclarative dans certains contextes :

33. « – Comment ! Tu n'aimes plus la cola ?
 – Si.
 – **Alors, qu'attends-tu pour prendre ta part ?** » (SO, p. 51)
34. « – Crois-tu sincèrement que les Blancs vous laisseraient réaliser tout ce que tu viens de dire ?
 – **Pourquoi pas ?** Ces genres d'entreprises seront d'ailleurs encouragés par l'Administration. » (SO, p. 35)

La structure de ces énoncés est à l'image de celle des interrogations. Seulement, l'objectif visé par leur formulation n'est pas de rechercher une information, mais d'en passer une. Dans cette logique, l'interrogation sort de sa fonction de base pour véhiculer un autre contenu significatif.

Un énoncé modalisé peut enfin exprimer une injonction à valeur objective tel que l'ordre, le conseil, l'exhortation..., bref les formes d'injonction qui sont tournées vers le récepteur. Dans le corpus, les énoncés suivants vont dans ce sens :

35. « – Il n'est pas question d'aimer, **tu dois obéir.** » (SO, p. 72)
36. « – **Que je ne vous voie plus ensemble**, tu auras le mari que je voudrai. » (SO, p. 22)

Dans ces énoncés, les locuteurs formulent des ordres. Toutefois, cette valeur injonctive est exprimée par une phrase assertive comportant un auxiliaire modal dans le premier exemple, tandis que le second emploie une jussive de forme subjonctive.

En somme, bien que la modalisation exprime à priori la subjectivité du locuteur, on remarque qu'elle n'est pas son unique valeur expressive. Elle permet aussi d'exprimer un point de vue ou soutenir une argumentation, de formuler une injonction ou une assertion. Toutefois, l'objectivité exprimée par la modalisation demeure sous-jacente à son caractère subjectif, car c'est par le biais d'éléments subjectifs du langage que se décode l'aspect objectif de la communication entre deux instances énonciatives au moins.

Au demeurant, la modalisation joue un rôle important dans la construction de la relation entre le locuteur et l'interlocuteur en influençant la manière dont le message est perçu et interprété. L'expressivité des marqueurs modaux permet alors de créer des nuances dans la communication, d'adapter le discours en fonction du contexte et de renforcer l'impact émotionnel des énoncés. Ainsi, les enjeux expressifs de la modalisation résident dans sa capacité à véhiculer les attitudes, les émotions et les intentions du locuteur ; tout en contribuant à la richesse et à la subtilité du langage qui permet une communication plus nuancée et plus adaptée aux contextes spécifiques.

Conclusion

En guise de synthèse, nous rappelons que le thème qui a guidé notre réflexion était celui du dynamisme expressif de la modalisation discursive. À cet effet, dans l'échantillon littéraire que nous avons pris pour référence d'étude, il s'est réellement posé le problème de la valeur d'usage de la modalisation en contexte discursif. En effet, à travers l'emploi des procédés modaux, Seydou Badian a permis de mieux observer les contours de l'expressivité modale dans le discours francophone. L'exploration morphosyntaxique de notre corpus nous a fait constater une diversité de faits linguistiques mettant en évidence la modalisation dans le discours des interactants. Notre démarche aura consisté à signaler fortement, eu égard à l'importance du phénomène modal dans le roman *Sous l'orage* tel que nous venons de le mesurer, qu'il est possible de découvrir une modalisation aussi bien subjective qu'objective qui ouvre donc les voies à d'autres horizons de la recherche en linguistique énonciative. Ces analyses nous ont permis de démontrer que les enjeux expressifs de la modalisation résident dans la capacité des marqueurs modaux à exprimer les attitudes, les croyances, les opinions et les intentions du locuteur de manière explicite ou implicite. En termes d'expressivité, la modalisation offre au locuteur la possibilité de communiquer sa subjectivité, son point de vue et son engagement par rapport à ce qu'il énonce. Dès lors, la valeur d'un procédé modal varie d'une personne à une autre, et ce selon son univers de croyance ou son intention de communication. On aura alors vu que l'interrogation, par exemple, exprimera l'inquiétude ou le trouble de certains locuteurs (aspect subjectif), mais aussi une injonction ou une assertion chez d'autres (aspect objectif). L'étude nous permet alors de confirmer, à travers des exemples illustratifs, que la modalisation discursive comporte deux valeurs expressives : la subjectivité, qui est la résultante de l'affectivité du sujet parlant ; et l'objectivité, qui s'observe au niveau de l'impact que l'énoncé modalisé produit sur l'interlocuteur.

Bibliographie

- Anscombe Jean-Claude et Oswald Ducrot (1976). « L'argumentation dans la langue », In *Langage*, vol. 10, n° 42, pp. 5-27.
- Bakhtine Mikhaïl (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bally Charles (1909). *Traité de linguistique française*, tome 1, Genève, Georg.
- _____ (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris, Ernest Leroux.
- Bally Charles (1965). *Le Langage et la vie*. 3^{ème} édition augmentée, Genève, Droz.
- Benveniste Émile (1966). *Problème de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard.
- _____ (1974). *Problème de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard.
- Cressot Marcel et Laurence James (1988). *Le style et ses techniques*. Paris, PUF.
- Ducrot Oswald (1972). *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- _____ (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris, Édition de Minuit.
- Ducrot Oswald et Tzvetan Todorov (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Fall Khadiyatoulah, Daniel Simeoni et Fatima El Mankouch (1996). *Quelques stratégies énonciatives, argumentatives et notionnelles dans des discours rapportés de la presse écrite*. Québec, Presses de l'Université de Québec.
- Fisher Sophie et Jean-Jacques Franckel (1983). « Conditions d'énonciation et pratique langagière », in Franckel Jean-Jacques et Sophie Fisher, *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*. Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., pp. 5-17.
- Fromilhague Catherine (1995). *Les figures de style*. Paris, Armand Colin.
- Genette Gérard (1966). *Figures I*. Paris, Éditions du Seuil.
- _____ (1969). *Figures II*. Paris, Éditions du Seuil.
- Jean Dubois (1969). « Énoncé et énonciation », in *Langages*, n°13, Didier/Larousse, pp. 100-110.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin.
- Le Galliot Jean (1975). *Description générative et transformationnelle de la langue française*. Paris, Nathan.
- Maingueneau Dominique (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Seuil.

_____ (2014). *Discours et analyse du discours*. Paris, Armand Colin.

Paveau Marie-Anne et Georges-Elia Sarfati (2003). *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*. Paris, Armand Colin.

Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.